

PRÉPARER LA RENTRÉE 2017

Dossier de presse
Jeudi 9 mars 2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

La lutte contre le décrochage scolaire se poursuit aussi bien dans le domaine de la prévention que de la prise en charge des jeunes sortis sans qualification, en prenant appui sur les travaux de la recherche et les différentes évaluations dans une démarche continue d'amélioration progressive.

Les résultats qualitatifs et quantitatifs mettent en évidence la capacité d'action partenariale, pragmatique et rigoureuse à la fois : **si 140 000 jeunes âgés de plus de 16 ans sortaient du système scolaire sans qualification en 2011, ce chiffre a été ramené à 98 000 en 2016 et sera proche de 80 000 avant fin 2017**. Concernant les sortants précoces (18/24 ans), ils étaient plus de 600 000 il y a cinq ans et sont moins de 500 000 aujourd'hui ce qui place la France au niveau de la Finlande concernant le taux de sortants précoces (9,3%).

Rentrée 2017 : amplification de la mise en œuvre du plan d'action

La communication a été renforcée et simplifiée en direction des jeunes et des familles, notamment dans le cadre du droit au retour en formation (numéro vert : 080012 25 00, reviensteformer.gouv.fr, monorientationenligne.fr, masecondechance.fr)

Dans le domaine de la prévention :

- Déploiement volontariste des **alliances éducatives** et des **parcours aménagés de la formation initiale, droit à repréparer l'examen** dans l'établissement d'origine en conservant les notes obtenues au-dessus de la moyenne (17 000 jeunes potentiellement concernés).
- Mobilisation du nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale pour favoriser la persévérance scolaire et accompagner les transitions.
- Développement du **label** « entreprises engagées contre le décrochage » et de la « clause sociale de formation » dans les marchés publics pour susciter et valoriser l'engagement des services de l'État et des entreprises auprès des publics en risque de décrochage.

Dans le champ de la remédiation :

- Pilotage renforcé sur les territoires en lien avec les régions et meilleure coordination des acteurs au sein de plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs.
- **Mise en place du Compte personnel d'activité** qui garantit à tout jeune sorti sans diplôme du système de formation initiale le droit à un abondement de son compte personnel d'activité (CPA) à hauteur du nombre d'heures nécessaires pour effectuer une formation professionnelle qualifiante.
- Amélioration du système d'identification et de suivi des décrocheurs.
- Développement des structures de retour à l'École : 12 en 2012, 44 à la rentrée 2016, 5 projets pour la rentrée 2017. Désormais, 26 académies seront dotées d'au moins une structure de retour à l'École.

À RETENIR

Nombre de décrocheurs

140 000 > 98 000 > 80 000

En 2011

En 2016

Objectif 2017

En France, **9%** des jeunes de 18 à 24 ans sont sans diplôme

11% au niveau européen

12 structures

de retour à l'École **en 2014**

44 structures

de retour à l'École **en 2016**